

(en application de l'article 24, § 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

**Réalisation des travaux infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un centre culturel à Huncherange**

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/16/1076 de la part du bureau Felgen & Associés Engineering S.A. pour le compte de la commune de Bettembourg pour la réalisation des travaux infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un centre culturel à Huncherange.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 8 août 2017.

Fait à Bettembourg, le 9 août 2017.

**Christiane MULLER**  
Secrétaire Communale p.d.

**Laurent ZEIMET**  
Bourgmestre